

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-cinq, le treize octobre à vingt heures,
le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Florent BENOIT, Président.

Nombre de membres :
en exercice : 49
présents : 30
procurations : 9
votants : 39

Date de convocation :
07 octobre 2025

PRESENTS : G. ZORITCHAK, S. BEN OTHMANE, Nicolas LAKS, J-L. PECORINI, P-J. CRASTES, A. CUZIN, B. GONDOUIN, D. THEVENOZ, G. BARON, E. ROSAY, M. MERMIN, L. VESIN, L. DUPAIN, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. JUTEAU, D. CHAPPOT, J. CHEVALIER, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, B. FOL, A. MAGNIN, C. DURAND, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT, F. BENOIT

REPRESENTES : A. RIESEN par G. ZORITCHAK, P. CHASSOT par B. GONDOUIN, C. VINCENT par L. VESIN, S. LOYAU par I. ROSSAT-MIGNOD, G. NICOUD par J. BOUCHET, J-C. GUILLON par P. DURET, J-P. SERVANT par E. BATTISTELLA, H. ANSELME par A. MAGNIN, J. LAVOREL par F. BENOIT

EXCUSES : M. GENOUD, M. SALLIN, A. AYEB

ABSENTS : Nathalie LAKS, M. GRATS, V. LECAUCHOIS, D. BESSON, M-N. BOURQUIN, L. CHEVALIER, F. GUILLET

Secrétaire de séance : Madame Agnès CUZIN

Délibération n° c_20251013_fin_117

Adoption du budget supplémentaire 2025 – Budget annexe Régie eau

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4^{ème} Vice-Président,

Le budget supplémentaire du budget annexe Régie eau a pour objet de reprendre les résultats de l'année précédente ainsi que les restes à réaliser.

Des ajustements peuvent à cette occasion être réalisés pour répondre aux besoins de fonctionnement de la collectivité et réaliser des investissements.

- En section de fonctionnement

A la suite de la reprise de l'excédent d'un montant de 2115 k€, il est proposé un montant global de 29 k€ en dépenses et un virement à la section d'investissement à hauteur de 2 086 k€.

- En section d'investissement

Il est proposé un ajustement +24 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes de subventions, compte tenu :

- De la reprise du déficit d'investissement 2024 (-1 486 k€).
- Des restes à réaliser (solde de + 250 k€).
- De l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 (+1 236 k€).
- D'un virement de la section de fonctionnement (+ 2 086 k€).

Toutes ces inscriptions permettent une baisse de l'emprunt de 1 262 k€.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2311-5 ;

Vu la délibération n° c_20250414_fin_030 du Conseil communautaire du 14 avril 2025 portant adoption du budget primitif 2025 – Budget annexe Régie eau ;

Vu la délibération n° c_20251013_fin_111 du Conseil communautaire du 13 octobre 2025 portant affectation des résultats 2024 – Budget annexe Régie eau ;

DELIBERE

Article 1 : adopte le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Régie eau, comme suit :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
023	-	2 086 252,67	2 086 252,67	002	-	2 115 252,67	2 115 252,67
042	2 215 000,00	-	2 215 000,00	042	97 000,00	-	97 000,00
011	2 671 200,92	-	2 671 200,92	013	7 000,00	-	7 000,00
012	1 300 000,00	-	1 300 000,00	70	6 850 000,00	-	6 850 000,00
65	269 000,00	50 000,00	319 000,00	77	2 350,00	-	2 350,00
66	342 649,08	29 000,00	371 649,08				
67	158 500,00	- 50 000,00	108 500,00				
TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67	TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	1 486 053,57	1 486 053,57	021	-	2 086 252,67	2 086 252,67
040	97 000,00	-	97 000,00	040	2 215 000,00	-	2 215 000,00
041	120 000,00	-	120 000,00	041	120 000,00	-	120 000,00
16	1 006 030,47	24 310,00	1 030 340,47	10	-	1 235 580,02	1 235 580,02
20	200 000,00	100 000,00	300 000,00	13	1 000 000,00	- 800 000,00	200 000,00
21	2 585 000,00	-	2 585 000,00	16	4 673 030,47	- 1 261 942,67	3 411 087,80
23	4 000 000,00	- 100 000,00	3 900 000,00				-
RAR		1 788 363,56	1 788 363,56	RAR		2 038 837,11	2 038 837,11
TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60	TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60

Article 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : autorise Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance,
Agnès CUZIN

Le Président,
Florent BENOIT



Le Président certifie le caractère
exécutoire de cette délibération :

- Téléransmise en Préfecture le 17/10/2025
- Publiée le 17/10/2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Note de présentation Budget Supplémentaire 2025

Budget principal et budgets annexes

Conseil communautaire du 13 octobre 2025

Table des matières

I. PREAMBULE.....	3
-------------------	---

II.	BUDGET PRINCIPAL.....	4
III.	BUDGET ANNEXE EAU	7
IV.	BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	9
V.	BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE.....	11
VI.	BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC.....	122
VI.	BUDGET ANNEXE EUROPA.....	13

I. PREAMBULE

Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser dans l'hypothèse où les résultats budgétaires n'ont pas pu être intégrés dans le budget primitif.

Les résultats budgétaires définitifs n'ayant pu être connus lors du vote du budget primitif en avril 2025, il est nécessaire de procéder au vote d'un budget supplémentaire pour le budget principal et chacun des budgets annexes.

Le budget supplémentaire permet par ailleurs de mettre à jour les ouvertures de crédits en fonction d'informations reçues et d'événements intervenus depuis le vote du budget primitif.

Dans le présent budget supplémentaire et pour ce qui concerne le budget principal, il a été procédé à l'ajustement des crédits liés au transfert de la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au 1er juillet 2025 vers le PMGF (Pôle métropolitain du Genevois français).

Cela a donné lieu au basculement des dépenses transférées vers les comptes nécessaires au paiement de la subvention et remboursement des frais de personnel et charges diverses au PMGF.

Par ailleurs, les autres demandes concernant des nouvelles dépenses ont été limitées. Au contraire, des baisses de dépenses ou augmentations de recettes ont été recherchées, conformément à la consigne générale d'économie.

L'objectif étant de renforcer l'épargne afin de financer les investissements et de soutenir le remboursement de l'emprunt, dont l'encours a connu un regain depuis 2024.

II. BUDGET PRINCIPAL

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **789 k€**
- En section d'investissement : **7 207 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)	Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)
023	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01	002	-	2 702 627,80	2 702 627,80
042	1 250 000,00	-	1 250 000,00	042	51 000,00	-	51 000,00
011	14 321 295,95	- 3 452 221,43	10 869 074,52	013	150 000,00	-	150 000,00
012	11 670 160,00	-	11 670 160,00	70	3 099 180,00	- 381 818,54	2 717 361,46
014	4 838 000,00	195 266,60	5 033 266,60	73	5 600 000,00	-	5 600 000,00
65	5 028 172,47	1 085 965,81	6 114 138,28	731	17 333 000,00	- 402 726,17	16 930 273,83
66	364 500,00	102 000,00	466 500,00	74	10 952 250,00	- 1 375 131,61	9 577 118,39
67	75 000,00	289,77	75 289,77	75	794 820,00	144 257,89	939 077,89
				76	79 000,00	79 000,00	158 000,00
				77	-	23 677,81	23 677,81
TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18	TOTAL	38 059 250,00	789 887,18	38 849 137,18

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)	Libellé/Chapitre	Rappel BP 2025	Proposition BS 2025	Budget Total (BP+BS)
001	-	4 220 931,73	4 220 931,73	021	512 121,58	2 858 586,43	3 370 708,01
040	51 000,00	-	51 000,00	040	1 250 000,00	-	1 250 000,00
041	6 710 000,00	-	6 710 000,00	041	6 710 000,00	-	6 710 000,00
16	610 000,00	57 000,00	667 000,00	014	130 000,00	-	130 000,00
20	749 402,00	210 156,64	959 558,64	10	2 150 000,00	6 347 604,55	8 497 604,55
204	3 271 000,00	- 1 037 530,44	2 233 469,56	13	4 188 512,00	- 1 509 776,00	2 678 736,00
21	3 036 161,00	- 433 114,92	2 603 046,08	16	9 532 089,42	- 2 425 423,15	7 106 666,27
23	9 573 160,00	- 1 319 664,00	8 253 496,00	27	28 000,00	256 570,00	284 570,00
27	500 000,00	953 110,00	1 453 110,00				
458101	94 000,00	-	94 000,00	458201	94 000,00	-	94 000,00
458105	495 000,00	-	495 000,00	458205	495 000,00	-	495 000,00
RAR		4 556 028,59	4 556 028,59	RAR		1 679 355,77	1 679 355,77
TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60	TOTAL	25 089 723,00	7 206 917,60	32 296 640,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : - 4221 k€
 Résultat d'investissement avec RAR : - 7098 k€

Résultat de fonctionnement : 9800 k€
 Affectation du résultat en investissement : 7098 k€
 Excédent de fonctionnement reporté : 2703 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 011- Charges générales : +367 k€
Les augmentations concernent principalement les contrats de prestations de services des ordures ménagères pour le nettoyage des bennes, etc... (165 k€) et la taxe foncière du parking ECLA (130 k€).
- Chapitre 014 – Atténuation de produits : +195 k€
Un ajustement de 118 k€ est prévu concernant les rétrocessions fiscales au SMAG pour Archparc.
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : -97 k€
L'enveloppe concernant les subventions de fonctionnement ne sera pas entièrement consommée, entraînant une diminution de 118 k€.
- Chapitre 66 – Charges financières : +102 k€
Il s'agit des intérêts liés au nouvel emprunt (42 k€) et à la ligne de trésorerie (60 k€) non prévus initialement.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 4.8 M€ des dépenses de fonctionnement, compensée par une subvention d'équilibre de 1,8 M€ au budget AOM du PMGF, 265 k€ de remboursements frais de personnel et 58,3 k€ de remboursements divers.

En recettes

- Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : -154 k€
Le remboursement de frais par les BA eau et assainissement étaient surévalués, cette correction entraîne une diminution de 150 k€.
- Chapitre 74 – Dotations et participations : 252 k€
Il s'agit principalement des ajustements liés aux subventions des crèches (120 k€) et de la subvention en fonctionnement au titre du Fonds vert, dans le cadre des actions du PCAET (plan climat-énergie de la collectivité) pour 62.5 k€.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 2.2 M€ des recettes de fonctionnement.

Section d'investissement (pour les postes les plus importants) :

En dépenses

Hors Dépenses de transferts AOM vers les PMGF

- Chapitre 20- Immobilisations incorporelles : +257 k€
Le principal ajustement concerne une réimputation de crédits de 200 k€ concernant études pour de nouveaux tronçons de la ViaRhôna provenant du chapitre 23.
- Chapitre 204- Subventions d'équipement versées : - 1030 k€

Dont - 1000 k€ concerne la participation de la Communauté de Communes du Montcent de la caserne du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Saint-Julien-en-Genevois, reportée à 2026.

➤ Chapitre 21- Immobilisations corporelles : -352 k€

-327 k€ concerne l'acquisition de terrains nus pour la ZAE des Marais à Saint-Julien destinée à accueillir une chaufferie et l'agrandissement du dépôt bus dont la dépense effective est prévue en 2026.

➤ Chapitre 23- Immobilisations en cours : -281 k€

-200 k€ concerne une réimputation de crédits liés aux études ViaRhôna

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : 953 k€

Il s'agit, d'une part, d'une avance budgétaire de 828 k€ faite au budget annexe ZAE, du fait des délais de signature des baux à construction, et, d'autre part, d'une participation de 125 k€ à la future SPL dédiée à l'énergie verte.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par 1,2 M€ de baisses concernant des études, matériel, installations de voirie ainsi que l'aménagement de la voie bus Archparc.

➤ Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves : -750 k€ de FCTVA du fait de l'ajustement des dépenses d'investissement.

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues : -1460 k€

Dont -1 000 k€ liés à l'absence de contribution helvétique pour la voie Archparc et le reste concerne des ajustements de subventions reçues.

➤ Chapitre 27- Autres immobilisations financières : +257 k€

Y figurent les recettes de remboursement de capital d'emprunt par le budget annexe eau et assainissement (224k€), ainsi que le remboursement du prêt à l'association "Guitare en Scène" (33 k€) non inscrits au budget primitif.

Les ajustements budgétaires liés au transfert de compétence AOM vers le PMGF se traduisent par une baisse de 50 k€ des recettes d'investissement.

Opérations d'ordre :

➤ Virement à la section d'investissement : + 2 859 k€

III. BUDGET ANNEXE EAU

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **2 115 k€**
- En section d'investissement : **3 299 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
023	-	2 086 252,67	2 086 252,67	002	-	2 115 252,67	2 115 252,67
042	2 215 000,00	-	2 215 000,00	042	97 000,00	-	97 000,00
011	2 671 200,92	-	2 671 200,92	013	7 000,00	-	7 000,00
012	1 300 000,00	-	1 300 000,00	70	6 850 000,00	-	6 850 000,00
65	269 000,00	50 000,00	319 000,00	77	2 350,00	-	2 350,00
66	342 649,08	29 000,00	371 649,08				
67	158 500,00	- 50 000,00	108 500,00				
TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67	TOTAL	6 956 350,00	2 115 252,67	9 071 602,67

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	1 486 053,57	1 486 053,57	021	-	2 086 252,67	2 086 252,67
040	97 000,00	-	97 000,00	040	2 215 000,00	-	2 215 000,00
041	120 000,00	-	120 000,00	041	120 000,00	-	120 000,00
16	1 006 030,47	24 310,00	1 030 340,47	10	-	1 235 580,02	1 235 580,02
20	200 000,00	100 000,00	300 000,00	13	1 000 000,00	- 800 000,00	200 000,00
21	2 585 000,00	-	2 585 000,00	16	4 673 030,47	- 1 261 942,67	3 411 087,80
23	4 000 000,00	- 100 000,00	3 900 000,00				-
RAR		1 788 363,56	1 788 363,56	RAR		2 038 837,11	2 038 837,11
TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60	TOTAL	8 008 030,47	3 298 727,13	11 306 757,60

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -1486 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1235 k€

Résultat de fonctionnement : 3351 k€

Affectation du résultat en investissement : 1235 k€

Excédent de fonctionnement reporté : 2115 k€

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

À la suite de la reprise du résultat de fonctionnement 2024 reporté (2115 k€), il est proposé d'ajuster certaines lignes diverses : - 50 k€ de charges exceptionnelles, + 50 k€ les admissions en non-valeur par la trésorerie, +29 k€ d'intérêts liées à la ligne de trésorerie.

Le solde étant transféré en section d'investissement (+ 2086 k€).

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-1486 k€), des restes à réaliser (solde de +250 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 en investissement (+1236 k€) ainsi que le virement de la section de fonctionnement (+ 2086 k€).

Il est proposé un ajustement +24 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section et du fait des recettes qui demeurent malgré tout suffisantes, il est proposé d'ajuster l'emprunt de 4 673 k€ inscrit au budget primitif de - 1262 k€.

IV. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section d'exploitation : **189 k€**
- En section d'investissement : **461 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
023	693 556,76		693 556,76	002	-		-
042	1 775 000,00		1 775 000,00	042	281 000,00		281 000,00
011	1 887 410,00	- 101 000,00	1 786 410,00	013	8 000,00		8 000,00
012	1 200 000,00	50 000,00	1 250 000,00	70	10 290 824,45	157 650,00	10 448 474,45
014	1 250 000,00		1 250 000,00	77	701 350,00	31 350,00	732 700,00
65	3 477 000,00	150 000,00	3 627 000,00				
66	170 707,69	90 000,00	260 707,69				
67	827 500,00		827 500,00				
TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45	TOTAL	11 281 174,45	189 000,00	11 470 174,45

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)		Rappel	Proposition	Budget Total (BP+BS)
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025		Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	
001	-	614 152,53	614 152,53	021	693 556,76		693 556,76
040	281 000,00		281 000,00	040	1 775 000,00		1 775 000,00
041	120 000,00		120 000,00	041	120 000,00		120 000,00
16	292 775,87	199 260,00	492 035,87	10	-	645 799,09	645 799,09
20	244 000,00		244 000,00	13	800 000,00	- 800 000,00	-
21	1 649 400,00		1 649 400,00	16	3 244 965,11	91 600,91	3 336 566,02
23	4 046 346,00	- 1 899 999,85	2 146 346,15				-
RAR		1 547 613,32	1 547 613,32	RAR		523 626,00	523 626,00
TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87	TOTAL	6 633 521,87	461 026,00	7 094 547,87

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -614 k€

Résultat d'investissement avec RAR : -1638 k€

Résultat de fonctionnement : 646 k€

Affectation du résultat en investissement : 646 k€

Excédent de fonctionnement reporté : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'ajuster certaines lignes en dépenses : +150 k€ pour le coût traitement des effluents par les SIG Suisse (du fait de l'augmentation du taux de change, NB : 3 350 k€ étaient budgétés), + 90 k€ les intérêts d'emprunts (20 k€ liées à la ligne de trésorerie et 70 k€ concernant les intérêts à rembourser au budget principal), + 50 k€ les dépenses de personnel et -101 k€ sur diverses lignes de dépenses.

Les 189 k€ de recettes correspondent à recettes de redevances assainissement et 33,5 k€ prestations facturées aux abonnés et 31,35 k€ de mandats annulés non inscrit au budget primitif.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise du déficit d'investissement 2024 (-614 k€), des restes à réaliser (solde de -1024 k€) et de l'affectation du résultat de fonctionnement 2024 (+646 k€) ; il est proposé un ajustement -1701 k€ en dépenses et -800 k€ en recettes concernant des subventions du fait du décalage des travaux.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé d'ajuster de +92 k€ l'emprunt (3245 k€ d'emprunt inscrit au budget primitif).

V. BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ZAE

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **16 k€**
- En section d'investissement : **424k€**
-

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
042	3 496,30		3 496,30	042	7 000,00		7 000,00
011	20 000,00	2 000,00	22 000,00	002	-		-
012	-	2 500,00	2 500,00	74	16 496,30	15 980,00	32 476,30
65	-	11 480,00	11 480,00	75	-		-
TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30	TOTAL	23 496,30	15 980,00	39 476,30

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
040	7 000,00		7 000,00	040	3 496,30		3 496,30
20	146 914,00	- 15 000,00	131 914,00	001	-	265 472,50	265 472,50
21	31 287,30		31 287,30	13	-	53 950,52	53 950,52
23	950 455,00	33 600,00	984 055,00	16	1 132 160,00	-	1 132 160,00
RAR		405 823,02	405 823,02	RAR		105 000,00	105 000,00
TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32	TOTAL	1 135 656,30	424 423,02	1 560 079,32

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : 265 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de 16 k€ en dépenses pour des montants non prévus au budget primitif (concernant 6,5 k€ des admissions en non-valeur, 5 k€ pour forclusion de remboursement de TVA, 4,5 k€ pour l'entretien de la ZAE). 16 k€ sont inscrits en recettes pour ajuster la subvention d'équilibre du budget principal.

Section d'investissement :

Sont inscrits la reprise de l'excédent d'investissement 2024 (265 k€), les restes à réaliser (solde de -301 k€) et un ajustement +19 k€ en dépenses et de -828 k€ en recettes concernant le décalage des recettes des baux à construction.

Afin d'équilibrer cette section, il est proposé une avance de trésorerie budgétaire du budget principal de 828 k€ (sur 2 ans au plus) et une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 54 k€.

VI. BUDGET ANNEXE ZAC DE CERVONNEX / ECOPARC

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **731.4 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
66	1 000,00		1 000,00	74	1 000,00		1 000,00
							-
TOTAL	1 000,00	-	1 000,00	TOTAL	1 000,00	-	1 000,00
Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
001	-	376 398,15	376 398,15	16	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15
16	15 000,00	- 15 000,00	-				-
21	120 000,00		120 000,00				-
27	1 090 000,00		1 090 000,00				
RAR		370 000,00	370 000,00				
TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15	TOTAL	1 225 000,00	731 398,15	1 956 398,15

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement : - 376 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation du résultat en investissement : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

- Un emprunt complémentaire de 731.4 k€ a été inscrit en recette afin de financer la reprise du déficit d'investissement 2024 (376 k€) et les restes à réaliser en dépenses (370k), sachant que les 15 k€ correspondant au remboursement du capital de l'emprunt initialement inscrits au budget primitif ont été supprimés.

VII. BUDGET ANNEXE LOCAUX EUROPA

Le budget supplémentaire s'équilibre comme suit :

- En section de fonctionnement : **0 k€**
- En section d'investissement : **271 k€**

Tableau récapitulatif :

Fonctionnement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
011	18 000,00		18 000,00	002	-		-
042	20 000,00		20 000,00	74	38 000,00		38 000,00
TOTAL	38 000,00	-	38 000,00	TOTAL	38 000,00	-	38 000,00

Investissement							
DEPENSES				RECETTES			
	Rappel	Proposition	Budget Total		Rappel	Proposition	Budget Total
Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)	Libellé/Chapitre	BP 2025	BS 2025	(BP+BS)
16	-	7 583,00	7 583,00	001	-	270 513,55	270 513,55
21	20 000,00	262 930,55	282 930,55	040	20 000,00		20 000,00
TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55	TOTAL	20 000,00	270 513,55	290 513,55

1 - Reprise et affectation des résultats 2024

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat d'investissement sans RAR : -271 k€

Résultat de fonctionnement : 0 k€

Affectation des résultats : Sans objet

2 - Ajustements enveloppes budgétaires

Section d'investissement :

L'excédent d'investissement 2024 est inscrit en recettes. Il est proposé l'inscription de dépenses concernant des travaux sur les bâtiments publics (263 k€) et une somme de 7.6 k€ à la demande du Trésor public afin de solder le compte de caution bancaire d'une entreprise ayant quitté les lieux.

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
24740069000092****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population
est de 3500 habitants et plus REGIE EAU DU
GENEVOIS****POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D
ANNEMASSE****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 49 (1)****Budget supplémentaire (2)****BUDGET : REGIE EAU DU GENEVOIS (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	42
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	43
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	44
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	45
A6 - Etat des charges transférées	46
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	50
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	51
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	52
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	53
B1.7 - Etat des engagements reçus	54
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	55
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	56

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	57
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 115 252,67	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 115 252,67
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 115 252,67	2 115 252,67

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	24 310,00	1 259 890,02
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 788 363,56	2 038 837,11
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 486 053,57	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 298 727,13	3 298 727,13

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 413 979,80	5 413 979,80
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

AZ

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 671 200,92	0,00	0,00	0,00	2 671 200,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	1 300 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	319 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 240 200,92	0,00	50 000,00	50 000,00	4 290 200,92
66	Charges financières	342 649,08	0,00	29 000,00	29 000,00	371 649,08
67	Charges exceptionnelles	158 500,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00	108 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 741 350,00	0,00	29 000,00	29 000,00	4 770 350,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		2 086 252,67	2 086 252,67	2 086 252,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 215 000,00		0,00	0,00	2 215 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 215 000,00		2 086 252,67	2 086 252,67	4 301 252,67
TOTAL		6 956 350,00	0,00	2 115 252,67	2 115 252,67	9 071 602,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**9 071 602,67****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 850 000,00	0,00	0,00	0,00	6 850 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 857 000,00	0,00	0,00	0,00	6 857 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 350,00	0,00	0,00	0,00	2 350,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		6 859 350,00	0,00	0,00	0,00	6 859 350,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	97 000,00		0,00	0,00	97 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		97 000,00		0,00	0,00	97 000,00
TOTAL		6 956 350,00	0,00	0,00	0,00	6 956 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**2 115 252,67**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**9 071 602,67****Pour information :**
**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**
4 204 252,67

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	200 000,00	27 935,00	100 000,00	100 000,00	327 935,00
21	Immobilisations corporelles	2 585 000,00	401 661,39	0,00	0,00	2 986 661,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 000 000,00	1 358 767,17	-100 000,00	-100 000,00	5 258 767,17
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 785 000,00	1 788 363,56	0,00	0,00	8 573 363,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 030,47	0,00	24 310,00	24 310,00	1 030 340,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 006 030,47	0,00	24 310,00	24 310,00	1 030 340,47
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 791 030,47	1 788 363,56	24 310,00	24 310,00	9 603 704,03
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	97 000,00		0,00	0,00	97 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	217 000,00		0,00	0,00	217 000,00
	TOTAL	8 008 030,47	1 788 363,56	24 310,00	24 310,00	9 820 704,03

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**11 306 757,60****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	2 038 837,11	-800 000,00	-800 000,00	2 238 837,11
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 673 030,47	0,00	-1 261 942,67	-1 261 942,67	3 411 087,80
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 673 030,47	2 038 837,11	-2 061 942,67	-2 061 942,67	5 649 924,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 235 580,02	1 235 580,02	1 235 580,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	1 235 580,02	1 235 580,02	1 235 580,02
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 673 030,47	2 038 837,11	-826 362,65	-826 362,65	6 885 504,93
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		2 086 252,67	2 086 252,67	2 086 252,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 215 000,00		0,00	0,00	2 215 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	120 000,00		0,00	0,00	120 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 335 000,00		2 086 252,67	2 086 252,67	4 421 252,67
	TOTAL	8 008 030,47	2 038 837,11	1 259 890,02	1 259 890,02	11 306 757,60

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO		RD 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		11 306 757,60

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 204 252,67

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	29 000,00	0,00	29 000,00
67	Charges exceptionnelles	-50 000,00	0,00	-50 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 086 252,67	2 086 252,67
Dépenses d'exploitation – Total		29 000,00	2 086 252,67	2 115 252,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 115 252,67**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 310,00	0,00	24 310,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	127 935,00	0,00	127 935,00
21	Immobilisations corporelles (6)	401 661,39	0,00	401 661,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 258 767,17	0,00	1 258 767,17
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 812 673,56	0,00	1 812 673,56

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**1 486 053,57**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 727,13**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**2 115 252,67**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**2 115 252,67**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 238 837,11	0,00	1 238 837,11
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	-1 261 942,67	0,00	-1 261 942,67
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 086 252,67	2 086 252,67
Recettes d'investissement – Total		-23 105,56	2 086 252,67	2 063 147,11

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106**1 235 580,02**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**3 298 727,13**



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 671 200,92	0,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	845 608,67	0,00	0,00
6062	Produits de traitement	30 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	79 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	20 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	183 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	7 424,93	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	65 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	591 219,43	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	45 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	19 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	36 351,44	0,00	0,00
6161	Multirisques	15 350,00	0,00	0,00
6168	Autres	1 750,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	73 648,56	0,00	0,00
618	Divers	63 738,97	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	202 958,92	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 600,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	64,80	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 600,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	71 400,00	0,00	0,00
6288	Autres	3 985,20	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	240 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 300 000,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	116 969,77	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	4 599,23	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 065,17	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 447,35	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	549 798,06	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	206 000,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	121 999,80	0,00	0,00
6415	Supplément familial	3 638,25	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	159 565,56	0,00	0,00
6452	Cotisations aux mutuelles	10 131,42	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	77 046,29	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	18 852,84	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	5 808,58	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 957,21	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	7 120,47	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	269 000,00	50 000,00	50 000,00
6518	Autres	189 943,36	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	65 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	13 056,64	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 240 200,92	50 000,00	50 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	2025	2026
66	Charges financières (b) (8)	342 649,08	29 000,00	29 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	342 649,08	29 000,00	29 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	158 500,00	-50 000,00	-50 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	90 000,00	-50 000,00	-50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	48 500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 741 350,00	29 000,00	29 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 086 252,67	2 086 252,67
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 215 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 215 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 215 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 215 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 956 350,00	2 115 252,67	2 115 252,67

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 115 252,67
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	7 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	7 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 850 000,00	0,00	0,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 232 000,00	0,00	0,00
70121	Contre-valeur taxe consommat° eau	240 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances	1 000 000,00	0,00	0,00
704	Travaux	378 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		6 857 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 350,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	2 350,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		6 859 350,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	97 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	97 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		97 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 956 350,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 115 252,67
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 115 252,67
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	200 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	170 000,00	100 000,00	100 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	20 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 585 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	150 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	802 634,38	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 146 935,68	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	60 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	280 429,94	0,00	0,00
2158	Autres	10 000,00	0,00	0,00
21751	Installat° complexes spécialisées (mad)	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	135 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 000 000,00	-100 000,00	-100 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 500 000,00	-100 000,00	-100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	500 000,00	0,00	0,00
999	Opération d'équipement n° 999 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 785 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 006 030,47	24 310,00	24 310,00
1641	Emprunts en euros	1 006 030,47	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	24 310,00	24 310,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 006 030,47	24 310,00	24 310,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 791 030,47	24 310,00	24 310,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	97 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	97 000,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	97 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	120 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	120 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		217 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 008 030,47	24 310,00	24 310,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	1 788 363,56
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 486 053,57
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 298 727,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.



- (2) cf. Modalités de vote, I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 000 000,00	-800 000,00	-800 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	200 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	800 000,00	-800 000,00	-800 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 673 030,47	-1 261 942,67	-1 261 942,67
1641	Emprunts en euros	4 673 030,47	-1 261 942,67	-1 261 942,67
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		5 673 030,47	-2 061 942,67	-2 061 942,67
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 235 580,02	1 235 580,02
1068	Autres réserves	0,00	1 235 580,02	1 235 580,02
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	1 235 580,02	1 235 580,02
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 673 030,47	-826 362,65	-826 362,65
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 086 252,67	2 086 252,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 215 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	76 500,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 138 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 215 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67
041	Opérations patrimoniales (8)	120 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	120 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 335 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 008 030,47	1 259 890,02	1 259 890,02

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 038 837,11
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 298 727,13
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 999 (1)****LIBELLE : ADMINISTRATION****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		67 800,20	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 967,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 967,70	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	56 832,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21315	Bâtiments administratifs	1 286,41	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	2 384,42	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	26 764,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 396,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025
Reçu en préfecture le 17/10/2025
Publié le 17/10/2025
ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF


IV
A1.1

IV – ANNEXES						
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
	14/04/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
9625382093	12/05/2025	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
	01/01/2015	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 854 869,56									
1641 Emprunts en euros (total)					16 854 869,56									
00000250159 (250159)	Crédit Agricole	24/12/2009	24/12/2009	25/03/2010	170 000,00	F	FIXE	4,200	4,267		T	P	O	A-1
00000286081 (286081)	Crédit Agricole	04/02/2025	28/12/2012	28/03/2013	172 296,13	V	EURIBOR03M	2,071	1,877		T	P	N	A-1
00000526051 (526051)	Crédit Agricole	23/05/2012	17/11/2018	17/02/2019	43 750,00	F	FIXE	5,000	5,095		T	C	O	A-1
00000829159 (829159)	Crédit Agricole	20/07/2015	20/07/2015	20/10/2015	2 450 000,00	F	FIXE	2,150	2,166		T	C	O	A-1
00000848599 (848599)	Crédit Agricole	31/12/2015	31/12/2015	31/03/2016	1 900 000,00	V	MOYEURIBOR03M	0,650	1,779		T	C	O	A-1
00001065166 (1065166)	Crédit Agricole	05/10/2006	01/08/2016	01/08/2017	92 474,26	F	FIXE	4,140	4,140		A	P	N	A-1
00001084803 (1084803)	Crédit Agricole	05/10/2006	01/08/2018	01/08/2019	55 395,28	F	FIXE	4,140	4,139		A	P	N	A-1
00001086466 (1086466)	Crédit Agricole	20/12/2007	05/08/2018	05/08/2019	54 539,05	F	FIXE	4,280	4,279		A	P	N	A-1
00001086467 (1086467)	Crédit Agricole	20/12/2007	05/08/2016	05/08/2017	45 044,90	F	FIXE	4,280	4,280		A	P	N	A-1
00018838701 (18838701)	Crédit Agricole	16/03/2005	16/03/2005	16/06/2005	140 000,00	V	EURIBOR03M	3,016	2,453		T	P	N	A-1
07105467 (7105467)	Banque Populaire	20/10/2011	20/10/2011	20/01/2012	100 000,00	F	FIXE	4,300	4,369		T	P	O	A-1
2410/101/001 (1539916)	Société Générale	26/07/2019	01/08/2019	01/11/2019	1 710 000,00	F	FIXE	0,970	0,988		T	C	O	A-1
2414/102/001 (1539960)	Société Générale	26/07/2019	01/10/2019	01/01/2020	1 290 000,00	F	FIXE	0,970	0,988		T	C	O	A-1
8852887/3573016 (8852887)	Caisse d'Epargne	27/05/2011	25/05/2011	25/06/2012	400 000,00	V	LIVRETA	2,100	2,355		A	P	O	A-1
9017700/3691968 (9017700)	Caisse d'Epargne	18/04/2012	01/01/2013	25/03/2013	34 187,94	F	FIXE	4,740	4,840		T	P	O	A-1
9021248 (9021248)	Caisse d'Epargne	19/04/2012	19/04/2012	25/05/2013	1 500 000,00	F	FIXE	4,910	4,851		A	C	N	A-1
9021270/3694865 (9021270)	Caisse d'Epargne	17/04/2012	25/05/2012	25/05/2013	1 500 000,00	F	FIXE	5,220	5,221		A	C	O	A-1
9031945 (9031945)	Caisse d'Epargne	16/05/2012	16/05/2012	25/10/2012	47 000,00	F	FIXE	4,800	4,822		T	P	O	A-1
A0111G38000 (A0111G38000)	Caisse d'Epargne	29/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	35 000,00	F	FIXE	4,510	4,594		A	P	O	A-1
A0112142000 (A0112142000)	Caisse d'Epargne	27/07/2012	25/10/2012	25/03/2013	300 000,00	F	FIXE	5,280	5,362		A	P	O	A-1
A0112267000 (A0112267000)	Caisse d'Epargne	25/01/2012	25/01/2012	25/01/2013	79 432,21	F	FIXE	5,150	5,226		A	P	N	A-1
A0117086 (A0117086)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	25/01/2016	25/01/2017	88 755,83	F	FIXE	3,410	3,409		A	P	N	A-1
A0117145 (A0117145)	Caisse d'Epargne	25/05/2016	25/05/2016	25/05/2017	44 297,22	F	FIXE	4,640	4,708		A	P	N	A-1
A0117168000 (CE2016-01)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	72 184,55	F	FIXE	4,060	4,060		A	P	N	A-1

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025


ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
A0117168001 (CE2016-02)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	52 030,52	F	FIXE	4,060	4,060		A	P	N	A-1
A0117286 (117286)	Caisse d'Epargne	05/08/2016	05/08/2016	05/08/2017	30 493,40	F	FIXE	3,880	3,937		A	P	N	A-1
A0117331 (A0117331)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	71 919,41	F	FIXE	4,280	4,343		A	P	N	A-1
A0117355 (A0110E62)	Caisse d'Epargne	10/08/2017	05/08/2016	05/08/2017	38 769,36	F	FIXE	3,070	3,115		A	P	N	A-1
C706893 (C706893)	Crédit Foncier	01/01/2017	01/01/2017	05/05/2017	117 299,50	F	FIXE	4,150	4,158		A	P	N	A-1
MIN232339EUR (DEX2006-01)	DEXIA Credit Local	03/02/2025	01/12/2006	01/03/2007	300 000,00	F	FIXE	4,410	4,413		A	P	N	A-1
MIN278920EUR/001 (DEX2008-01)	DEXIA Credit Local	25/08/2008	31/10/2008	01/04/2009	300 000,00	F	FIXE	5,260	5,266		A	P	O	A-1
MON278649EUR (MON278649EUR)	DEXIA Credit Local	19/10/2007	31/10/2007	01/04/2008	120 000,00	F	FIXE	4,780	4,784		A	P	N	A-1
MON547444EUR/0550008/001 (LBP2)	La Banque Postale	26/12/2023	29/12/2023	01/04/2024	3 500 000,00	F	FIXE	3,550	3,651		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					300 089,64									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					300 089,64									
MIN260021EUR (MIN2630021-EAU)	DEXIA Credit Local	01/07/2008	01/07/2010	01/02/2011	300 089,64	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,588		A	P	O	B-1

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025



ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									Publié le 17/10/2025			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-F		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N
Total général					17 154 959,20								

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 100 618,23					972 149,83	277 390,41	0,00	78 236,13
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 100 618,23					972 149,83	277 390,41	0,00	78 236,13
00000250159 (250159)	N	0,00	A-1	110 796,71	14,98	F	FIXE	4,200	5 424,55	4 568,77	0,00	86,05
00000286081 (286081)	N	0,00	A-1	7 821,45	0,49	V	EURIBOR03M	4,575	7 821,45	131,04	0,00	0,00
00000526051 (526051)	N	0,00	A-1	13 750,00	2,63	F	FIXE	5,000	5 000,00	593,76	0,00	53,50
00000829159 (829159)	N	0,00	A-1	561 458,21	2,55	F	FIXE	2,150	204 166,68	10 425,26	0,00	1 523,83
00000848599 (848599)	N	0,00	A-1	1 045 000,00	11,00	V	MOYEURIBOR03M	4,048	95 000,00	34 473,70	0,00	77,69
00001065166 (1065166)	N	0,00	A-1	21 610,54	1,58	F	FIXE	4,140	10 586,16	894,68	0,00	191,32
00001084803 (1084803)	N	0,00	A-1	15 576,89	1,58	F	FIXE	4,140	7 630,49	644,88	0,00	137,90
00001086466 (1086466)	N	0,00	A-1	20 507,11	2,59	F	FIXE	4,280	6 551,30	877,70	0,00	243,83
00001086467 (1086467)	N	0,00	A-1	14 408,69	2,59	F	FIXE	4,280	4 603,09	616,69	0,00	171,32
00018838701 (18838701)	N	0,00	A-1	2 106,57	0,21	V	EURIBOR03M	3,421	2 106,57	19,94	0,00	0,00
07105467 (7105467)	N	0,00	A-1	45 005,36	6,80	F	FIXE	4,300	5 634,49	1 845,19	0,00	335,83
2410/101/001 (1539916)	N	0,00	A-1	1 261 125,00	14,58	F	FIXE	0,970	85 500,00	12 086,63	0,00	1 932,27
2414/102/001 (1539960)	N	0,00	A-1	967 500,00	14,75	F	FIXE	0,970	64 500,00	9 277,00	0,00	2 238,44
8852887/3573016 (8852887)	N	0,00	A-1	96 542,36	2,48	V	LIVRETA	4,350	31 126,41	4 257,92	0,00	1 294,69
9017700/3691968 (9017700)	N	0,00	A-1	7 674,56	2,48	F	FIXE	4,740	2 961,92	311,64	0,00	4,34
9021248 (9021248)	N	0,00	A-1	300 000,00	2,40	F	FIXE	4,910	100 000,00	14 730,00	0,00	5 945,81
9021270/3694865 (9021270)	N	0,00	A-1	600 000,00	7,40	F	FIXE	5,220	75 000,00	31 320,00	0,00	16 593,16
9031945 (9031945)	N	0,00	A-1	11 306,82	2,57	F	FIXE	4,800	3 941,02	472,50	0,00	65,33
A0111G38000 (A0111G38000)	N	0,00	A-1	8 963,38	2,42	F	FIXE	4,510	2 856,97	404,25	0,00	161,47
A0112142000 (A0112142000)	N	0,00	A-1	153 334,67	7,23	F	FIXE	5,280	15 857,98	8 208,52	0,00	5 686,04
A0112267000 (A0112267000)	N	0,00	A-1	26 269,63	3,07	F	FIXE	5,150	6 072,06	1 375,43	0,00	985,28

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
A0117086 (A0117086)	N	0,00	A-1	11 235,11	0,07	F	FIXE	3,410	11 235,11	383,14	0,00	0,00
A0117145 (A0117145)	N	0,00	A-1	20 221,87	4,40	F	FIXE	4,640	3 681,52	951,33	0,00	471,14
A0117168000 (CE2016-01)	N	0,00	A-1	16 821,43	1,59	F	FIXE	4,060	8 243,35	682,95	0,00	142,17
A0117168001 (CE2016-02)	N	0,00	A-1	12 124,80	1,59	F	FIXE	4,060	5 941,80	492,27	0,00	102,48
A0117286 (117286)	N	0,00	A-1	13 565,34	4,59	F	FIXE	3,880	2 507,95	533,65	0,00	177,57
A0117331 (A0117331)	N	0,00	A-1	32 435,49	4,59	F	FIXE	4,280	5 948,31	1 407,52	0,00	469,21
A0117355 (A0110E62)	N	0,00	A-1	4 854,75	0,59	F	FIXE	3,070	4 854,75	151,08	0,00	0,00
C706893 (C706893)	N	0,00	A-1	37 352,26	2,34	F	FIXE	4,150	11 948,05	1 550,12	0,00	696,11
MIN232339EUR (DEX2006-01)	N	0,00	A-1	41 548,60	1,17	F	FIXE	4,410	20 326,15	1 832,29	0,00	784,63
MIN278920EUR/001 (DEX2008-01)	N	0,00	A-1	171 834,35	12,25	F	FIXE	5,260	9 541,73	9 038,49	0,00	6 431,68
MON278649EUR (MON278649EUR)	N	0,00	A-1	52 866,28	7,25	F	FIXE	4,780	5 579,97	2 527,01	0,00	1 702,96
MON547444EUR/0550008/001 (LBP2)	N	0,00	A-1	3 395 000,00	24,00	F	FIXE	3,550	140 000,00	120 305,06	0,00	29 530,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		176 860,92					12 449,05	8 127,35	0,00	6 894,70
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		176 860,92					12 449,05	8 127,35	0,00	6 894,70
MIN260021EUR (MIN2630021-EAU)	N	0,00	B-1	176 860,92	10,08	C	TAUX STRUCTURES	4,520	12 449,05	8 127,35	0,00	6 894,70

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025


ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		9 277 479,15					984 598,88	285 517,76	0,00	85 130,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN260021EUR (MIN2630021-EAU)	DEXIA Credit Local	300 089,64	176 860,92	1	24,00	Du 01/07/2010 Au 31/01/2025 Du 01/02/2031 Au 01/02/2035	4.52	EURIBOR12M+0.09	0,00		4,520	8 127,35	0,00	1,91
TOTAL (B)		300 089,64	176 860,92						0,00			8 127,35	0,00	1,91
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		300 089,64	176 860,92						0,00			8 127,35	0,00	1,91

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

S²LO

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	33	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	9 100 618,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,91	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	176 860,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF


IV
A1.5

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES								IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000.00 €	2023-11-27

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Classe : 2031_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2031_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2031_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2031_4	0	27/11/2023
L	Classe : 2031_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2033_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2033_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2051_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2051_2	2	27/11/2023
L	Classe : 208_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2111_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2115_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2118_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2121_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2121_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2121_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2121_28	28	27/11/2023
L	Classe : 2121_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2121_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2125_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2125_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2125_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2125_24	24	27/11/2023
L	Classe : 2125_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2128_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2128_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2128_30	30	27/11/2023
L	Classe : 2128_4	4	27/11/2023
L	Classe : 21311_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21311_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21311_16	16	27/11/2023
L	Classe : 21311_2	2	27/11/2023
L	Classe : 21311_23	23	27/11/2023
L	Classe : 21311_24	24	27/11/2023
L	Classe : 21311_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21311_29	29	27/11/2023
L	Classe : 21311_30	30	27/11/2023
L	Classe : 21311_32	32	27/11/2023
L	Classe : 21311_34	34	27/11/2023
L	Classe : 21311_37	37	27/11/2023
L	Classe : 21311_38	38	27/11/2023
L	Classe : 21311_41	41	27/11/2023
L	Classe : 21311_50	50	27/11/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Classe : 21315_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21315_50	0	27/11/2023
L	Classe : 21351_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21351_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21351_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21351_2	2	27/11/2023
L	Classe : 21351_20	20	27/11/2023
L	Classe : 21351_24	24	27/11/2023
L	Classe : 21351_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21351_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21351_6	6	27/11/2023
L	Classe : 21355_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2151_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2151_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2151_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2151_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2151_18	18	27/11/2023
L	Classe : 2151_24	24	27/11/2023
L	Classe : 2151_25	25	27/11/2023
L	Classe : 2151_26	26	27/11/2023
L	Classe : 2151_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21531_1	0	27/11/2023
L	Classe : 21531_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21531_11	11	27/11/2023
L	Classe : 21531_12	12	27/11/2023
L	Classe : 21531_13	13	27/11/2023
L	Classe : 21531_14	14	27/11/2023
L	Classe : 21531_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21531_16	16	27/11/2023
L	Classe : 21531_17	17	27/11/2023
L	Classe : 21531_18	18	27/11/2023
L	Classe : 21531_19	19	27/11/2023
L	Classe : 21531_2	2	27/11/2023
L	Classe : 21531_20	20	27/11/2023
L	Classe : 21531_21	21	27/11/2023
L	Classe : 21531_22	22	27/11/2023
L	Classe : 21531_23	23	27/11/2023
L	Classe : 21531_24	24	27/11/2023
L	Classe : 21531_25	25	27/11/2023
L	Classe : 21531_26	26	27/11/2023
L	Classe : 21531_27	27	27/11/2023
L	Classe : 21531_28	28	27/11/2023
L	Classe : 21531_29	29	27/11/2023
L	Classe : 21531_3	3	27/11/2023
L	Classe : 21531_30	30	27/11/2023
L	Classe : 21531_31	31	27/11/2023
L	Classe : 21531_33	33	27/11/2023
L	Classe : 21531_34	34	27/11/2023
L	Classe : 21531_35	35	27/11/2023
L	Classe : 21531_36	36	27/11/2023
L	Classe : 21531_37	37	27/11/2023
L	Classe : 21531_4	4	27/11/2023
L	Classe : 21531_40	40	27/11/2023
L	Classe : 21531_46	46	27/11/2023
L	Classe : 21531_5	5	27/11/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Classe : 21531_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21531_6	6	27/11/2023
L	Classe : 21531_7	7	27/11/2023
L	Classe : 21531_8	8	27/11/2023
L	Classe : 21531_9	9	27/11/2023
L	Classe : 2154_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2154_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2154_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2154_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2154_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2154_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2154_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2154_6	6	27/11/2023
L	Classe : 2154_8	8	27/11/2023
L	Classe : 2154_9	9	27/11/2023
L	Classe : 2155_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2155_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2155_8	8	27/11/2023
L	Classe : 21561_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21561_1	1	27/11/2023
L	Classe : 21561_10	10	27/11/2023
L	Classe : 21561_14	14	27/11/2023
L	Classe : 21561_15	15	27/11/2023
L	Classe : 21561_19	19	27/11/2023
L	Classe : 21561_2	2	27/11/2023
L	Classe : 21561_24	24	27/11/2023
L	Classe : 21561_26	26	27/11/2023
L	Classe : 21561_3	3	27/11/2023
L	Classe : 21561_4	4	27/11/2023
L	Classe : 21561_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21561_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21561_6	6	27/11/2023
L	Classe : 21561_8	8	27/11/2023
L	Classe : 21561_9	9	27/11/2023
L	Classe : 2157_15	15	27/11/2023
L	Classe : 2157_50	50	27/11/2023
L	Classe : 21711_0	0	27/11/2023
L	Classe : 21721_41	41	27/11/2023
L	Classe : 217311_2	2	27/11/2023
L	Classe : 217311_34	34	27/11/2023
L	Classe : 217311_36	36	27/11/2023
L	Classe : 217311_37	37	27/11/2023
L	Classe : 217311_38	38	27/11/2023
L	Classe : 217311_9	9	27/11/2023
L	Classe : 217531_1	1	27/11/2023
L	Classe : 217531_10	10	27/11/2023
L	Classe : 217531_11	11	27/11/2023
L	Classe : 217531_12	12	27/11/2023
L	Classe : 217531_13	13	27/11/2023
L	Classe : 217531_14	14	27/11/2023
L	Classe : 217531_15	15	27/11/2023
L	Classe : 217531_19	19	27/11/2023
L	Classe : 217531_2	2	27/11/2023
L	Classe : 217531_21	21	27/11/2023
L	Classe : 217531_22	22	27/11/2023



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Classe : 217531_23	23	27/11/2023
L	Classe : 217531_24	24	27/11/2023
L	Classe : 217531_25	25	27/11/2023
L	Classe : 217531_26	26	27/11/2023
L	Classe : 217531_27	27	27/11/2023
L	Classe : 217531_28	28	27/11/2023
L	Classe : 217531_29	29	27/11/2023
L	Classe : 217531_3	3	27/11/2023
L	Classe : 217531_30	30	27/11/2023
L	Classe : 217531_32	32	27/11/2023
L	Classe : 217531_33	33	27/11/2023
L	Classe : 217531_4	4	27/11/2023
L	Classe : 217531_40	40	27/11/2023
L	Classe : 217531_50	50	27/11/2023
L	Classe : 217531_6	6	27/11/2023
L	Classe : 217531_7	7	27/11/2023
L	Classe : 217531_8	8	27/11/2023
L	Classe : 217531_9	9	27/11/2023
L	Classe : 217561_1	1	27/11/2023
L	Classe : 217561_15	15	27/11/2023
L	Classe : 217561_2	2	27/11/2023
L	Classe : 217561_5	5	27/11/2023
L	Classe : 21783_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2182_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2182_4	4	27/11/2023
L	Classe : 2182_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2183_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2183_2	2	27/11/2023
L	Classe : 2183_3	3	27/11/2023
L	Classe : 2183_5	5	27/11/2023
L	Classe : 2183_8	8	27/11/2023
L	Classe : 2184_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2184_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2188_1	1	27/11/2023
L	Classe : 2188_10	10	27/11/2023
L	Classe : 2188_6	6	27/11/2023
L	Classe : 2313_0	0	27/11/2023
L	Classe : 2315_0	0	27/11/2023

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 486 053,57	-1 486 053,57	-1 486 053,57
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	250 473,55	250 473,55	250 473,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 235 580,02	-1 235 580,02	-1 235 580,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Affectation au 106 (C)	0,00	1 235 580,02	1 235 580,02	1 235 580,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-1 235 580,02	-1 235 580,02	-1 235 580,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
	(a)		(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 103 030,47	24 310,00	24 310,00	1 127 340,47
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 215 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67	4 301 252,67
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 111 969,53	2 061 942,67	2 061 942,67	3 173 912,20



(1) *Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente*

(2) *Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés*

(3) *Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"*

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES
A4.2**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 1 103 030,47	24 310,00	II 24 310,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 006 030,47	24 310,00	24 310,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 006 030,47	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	24 310,00	24 310,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		97 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	97 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES**
ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES
A4.3**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 2 215 000,00	2 086 252,67	VI 2 086 252,67
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 215 000,00	2 086 252,67	2 086 252,67
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	76 500,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 138 500,00	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 086 252,67	2 086 252,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.4****B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF


IV
B1.3

IV – ANNEXES														
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS														
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT														

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT										Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I				
Marchés de partenariat (1)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	2,00	3,00	5,00
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Agent de maitrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	0,00	21,00	6,00	13,00	19,00
Adjoint technique	C	7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Tehnicien	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		26,00	0,00	26,00	8,00	16,00	24,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025

Publié par la délibération créant l'emploi

ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF



Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le 17/10/2025



ID : 074-247400690-20251013-C251013FIN117-BF

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE
C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3****C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 3

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/10/2025

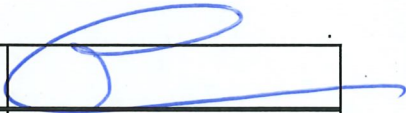
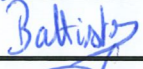
Présenté par Michel De Smedt, homme Vice-Président

À Anchamps, le 13/10/2025

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière

À Anchamps, le 13/10/2025

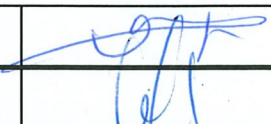
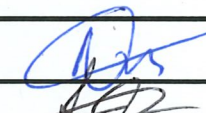
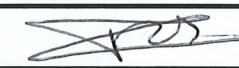
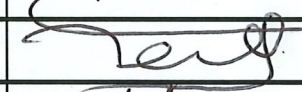
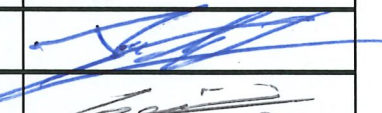
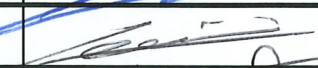
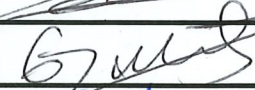
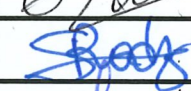
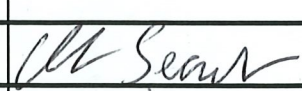
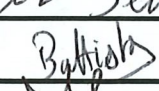
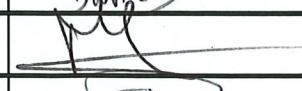
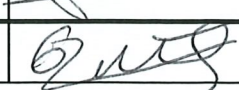
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ANSELME Hélène	Mandataire: A. Nagnin	
AYEB Amar	Excuse	
BARON Gérard		
BATTISTELLA Evelyne		
BEN OTHMANE Solenn		
BENOIT Florent		
BESSION Dorine		
BOUCHET Julien		
BOURQUIN Marie-Noëlle		
CHAPPOT Diane		
CHASSOT Philippe	Mandataire: B. Gondouin	
CHEVALIER Julien		
CHEVALIER Laurent		
CRASTES Pierre-Jean		
CUZIN Agnès		
DE SMEDT Michel		
DE VIRY François		
DUBEAU Sylvain		
DUPAIN Laurent		
DURAND Corinne		

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

DURET Pierre	
FOL Béatrice	
GENOUD Marc Exuse	
GONDOUIN Brigitte	
GRATS Myriam	
GUILLET Frédérique	
GUILLOIN Jean-Claude Mandataire: P. Dinet	
JUTEAU Daniel	
LAKS Nathalie	
LAKS Nicolas	
LAVOREL Joëlle Mandataire: F. Benoit	
LECAUCHOIS Véronique	
LOYAU Sabine Mandataire: Z. Rossat - Mignod	
MAGNIN Alban	
MERLOT Cédric	
MERMIN Michel	
NICOUD Geneviève Mandataire: J. Bouchet	
PECORINI Jean-Luc	
RIESEN Anne Mandataire: G. Zoritchak	
RODRIGUEZ Sandrine	
ROSAY Eric	
ROSSAT-MIGNOD Isabelle	
SALLIN Michel Exuse	
SECRET Michèle	
SERVANT Jean-Paul Mandataire: E. Battistella	
THEVENOZ Danielle	
VESIN Lionel	
VINCENT Carole Mandataire: L. Vesin	
ZORITCHAK Gaëtan Mandataire: A. Riesen	

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES****D**

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.